



obsan fact sheet

Observatoire suisse de la santé | Office fédéral de la statistique | 2010 Neuchâtel | www.obsan.ch

Préambule

La principale ressource du système de santé est son personnel et ses performances dépendront des connaissances, des compétences et de la motivation de celui-ci. Ainsi, la capacité d'un système de santé à s'adapter à l'évolution des besoins de la population dépendra de la qualité de sa gestion des ressources humaines et de la planification de la relève.

Cette étude fournit le premier état des lieux du personnel de santé qui rassemble le personnel employé dans différentes institutions. En regroupant les données de différentes statistiques, elle offre une vision d'ensemble qui servira de point de départ pour suivre l'évolution des effectifs. Elle fournit aussi des estimations concernant l'impact du vieillissement démographique sur les besoins en soins et en personnel de santé d'ici 2020.

Même si ces résultats sont des ordres de grandeurs, ils renseignent sur l'importance des défis qu'il faudra relever dans un avenir proche. A l'avenir, du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, les besoins en personnel de santé pourraient fortement augmenter. Il s'agira de répondre à des besoins en soins croissants en tenant compte du fait que le bassin de recrutement du personnel de santé, soit la population active, n'augmentera que peu. Afin d'adapter, dans la mesure du possible, l'offre aux besoins de la population, des mesures devront être prises, à différents niveaux.

C'est grâce à l'engagement des collaborateurs et des collaboratrices des établissements analysés, en particulier les hôpitaux, les établissements pour personnes âgées et les services d'aide et de soins à domicile, et au soin qu'ils apportent au relevé des données, qu'une telle étude a été possible. Au nom de l'Obsan, je souhaite remercier celles et ceux qui, par leurs efforts, permettent de telles analyses.

Franz Wyss

Secrétaire central

Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

Personnel de santé en Suisse – Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020

Premier état des lieux du personnel de santé en Suisse

La Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), en collaboration avec l'organisation nationale faîtière du monde du travail en santé (OdASanté), a mandaté l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) pour dresser un état des lieux du personnel de santé en Suisse. L'analyse se concentre en priorité sur les professions des soins et de la thérapie. Le personnel administratif, de l'intendance ou de l'industrie pharmaceutique n'est pas considéré. Cette étude doit permettre d'estimer l'évolution des besoins en personnel de santé à l'horizon 2020, découlant du vieillissement de la population.

En 2006, au moins une personne active sur 13 était engagée dans les soins

En 2006, environ 330'000 personnes exerçaient une profession dans le domaine des soins ou de la thérapie, ce qui représente environ 8% de la population active (Enquête suisse sur la population active, OFS). Cette proportion est restée stable depuis 2001. Cet effectif est constitué à 80% de femmes et à 19% de personnes de nationalité étrangère. Un peu plus de la moitié exerce dans les soins infirmiers et un quart environ dans le secteur de la pharmacie et de la médecine (y compris les cabinets médicaux).

Le personnel de santé est hautement qualifié

Presque deux tiers des personnes actives dans le domaine des soins ou de la thérapie sont employées dans les trois principales institutions de soins, c'est-à-dire les hôpitaux, les établissements pour personnes âgées et les services d'aide et de soins à domicile (Spitex), qui emploient 195'000 personnes (Tableau 1).

T 1 Personnel de santé dans les hôpitaux, les établissements pour personnes âgées et Spitex en 2006 pour la Suisse

Niveau de formation	Hôpitaux	EMS	Spitex	Total
Universitaire	21 273 (19%)	267 (<1%)	–	21 540 (11%)
Tertiaire non universitaire	66 823 (58%)	15 063 (27%)	7 460 (30%)	89 346 (46%)
Secondaire II	7 950 (7%)	10 300 (18%)	5 534 (22%)	23 784 (12%)
Auxiliaire	8 174 (7%)	23 893 (42%)	7 795 (32%)	39 862 (20%)
Sans formation	6 967 (6%)	6 596 (12%)	4 043 (16%)	17 606 (9%)
Inconnu	2 901 (2%)	–	–	2 901 (1%)
Total	114 088 (100%)	56 119 (100%)	24 832 (100%)	195 039 (100%)
Taux moyen d'activité	80%	70%	40%	
Part des femmes	78%	92%	–	
Part des personnes âgées de 50 ans et plus	–	30%	–	
Part des personnes de nationalité étrangère	34%	–	–	

Sources: OFS: Statistique administrative des hôpitaux, 2006, Somed 2006, OFAS: Spitex 2006.

L'Obsan en bref

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une unité organisationnelle de l'Office fédéral de la statistique, née dans le cadre du projet de politique nationale suisse de la santé et mandatée par la Confédération et les cantons. L'Observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, consultez www.obsan.ch.

Données utilisées

Cet état des lieux regroupe six sources de données. Trois d'entre elles documentent le personnel de santé d'un type d'institution comme la **statistique administrative des hôpitaux et la statistique des établissements médico-sociaux** de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la **statistique des services d'aide et de soins à domicile** de l'Office fédéral des affaires sociales (OFAS jusqu'en 2006, OFS depuis 2007). Deux autres documentent la population active en général, comme le **recensement fédéral de la population et l'enquête suisse sur la population active** de l'OFS. Enfin le **registre des codes créanciers** de santé suisse donne une idée du nombre de prestataires actifs en cabinet privé.

Il décrit les «stocks» de personnel existant en 2006. Ce personnel de santé est un effectif très hétérogène, composé de plus de trente titres différents. Dans cette étude il a été regroupé par niveau de formation et domaine d'activité comme suit:

- Cinq niveaux: universitaire, tertiaire (non universitaire), secondaire II, auxiliaire et sans formation,
- Trois domaines d'activité: soins, thérapeutique et médico-technique.

L'effectif le plus important est constitué des personnes au bénéfice d'une formation de niveau universitaire et tertiaire non universitaire (57%). Les femmes représentent entre 78% et 92% des effectifs. Leur proportion est la plus faible parmi le personnel avec une formation universitaire, bien que cette part soit en augmentation. La nationalité n'est disponible que pour les employés des hôpitaux, dont 34% sont de nationalité étrangère.

Le «skill mix» varie selon la mission de l'institution

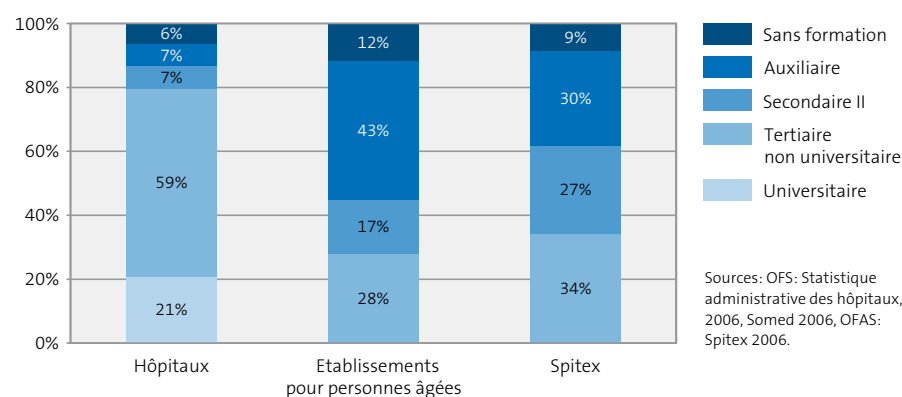
Au total, le personnel de santé employé dans les hôpitaux, les établissements pour personnes âgées et les services d'aide et de soins à domicile (Spitex) occupe 139'000 postes équivalents plein temps. Selon la mission de ces institutions, ces postes varient en termes de type et de niveau de formation – le «skill mix» (Figure 1). En se basant sur la nouvelle systématique des formations, qui classe les diplômés de soins infirmiers au niveau tertiaire non universitaire, 59% des postes en hôpital sont occupés par du personnel de niveau tertiaire non universitaire et 7% par des personnes de niveau secondaire II.

Le nombre de postes occupés par du personnel de formation secondaire II est plus élevé dans les institutions de soins de longue durée, bien que la part du personnel de niveau secondaire II reste inférieure à celle du personnel de niveau tertiaire non universitaire.

La majorité des postes universitaires sont des postes en hôpital, tandis que les postes occupés par des personnes au bénéfice d'une formation auxiliaire se trouvent en établissement pour personnes âgées et dans les services d'aide et de soins à domicile. Le personnel sans formation occupe 12% des postes dans les établissements pour personnes âgées et moins de 10% dans les autres institutions.

Répartition des postes selon le niveau de formation et type d'institution en 2006 pour la Suisse (en %)

Fig. 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les besoins en personnel de santé pourraient augmenter entre 13 et 25% d'ici 2020

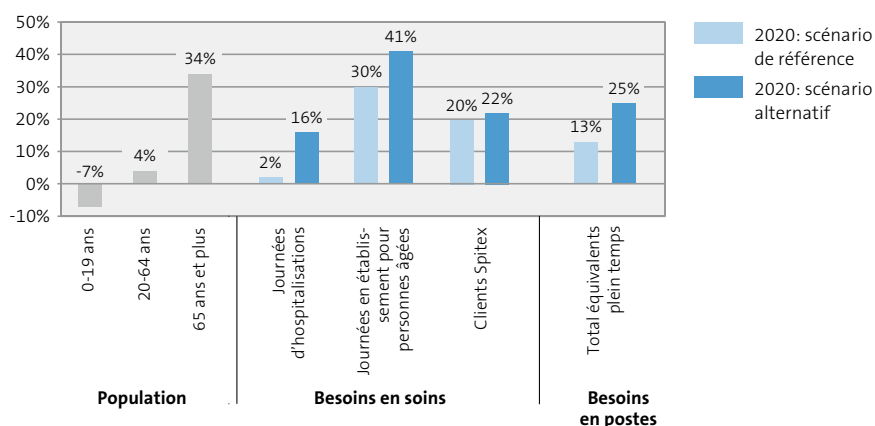
Selon le scénario démographique «moyen» de l'OFS, la population âgée de plus de 65 ans augmentera de 400'000 personnes (+34%) d'ici 2020 tandis que la population en âge d'exercer une activité professionnelle (de 20 à 64 ans) n'augmentera elle que de 200'000 personnes (+4%).

Les projections réalisées par l'Obsan concernent les besoins en soins et en personnel dans les hôpitaux, les établissements pour personnes âgées et Spitex d'ici 2020. Dans le **scénario de référence**, l'effet démographique est couplé à un raccourcissement des durées d'hospitalisation et à une amélioration de l'état de santé de la population âgée. Avec ces hypothèses, les besoins en soins pourraient augmenter de 2,4% pour les journées d'hospitalisation, de 30% pour le nombre de journées d'hébergements en établissement pour personnes âgées et de 20% pour

les clients des services d'aide et de soins à domicile (Figure 2). A productivité et taux d'activité inchangés, cette hausse des besoins en soins implique une hausse de 17'000 postes (équivalents plein temps) et 25'000 personnes à employer (+13%). A ces personnes s'ajoutent environ 30% du personnel de santé à remplacer pour cause de départ à la retraite, soit environ 60'000 personnes.

Le **scénario alternatif** examine l'évolution des besoins si ceux-ci restent les mêmes qu'en 2006, avec des durées d'hospitalisation et un état de santé de la population âgée inchangés. Selon ce scénario, la hausse des besoins représenterait 33'000 postes et 48'000 personnes supplémentaires à employer (+25%).

Evolution de la population et des besoins en services de santé et en postes (équivalents plein temps) d'ici 2020 (comparés à 2006) pour la Suisse (en %) Fig. 2

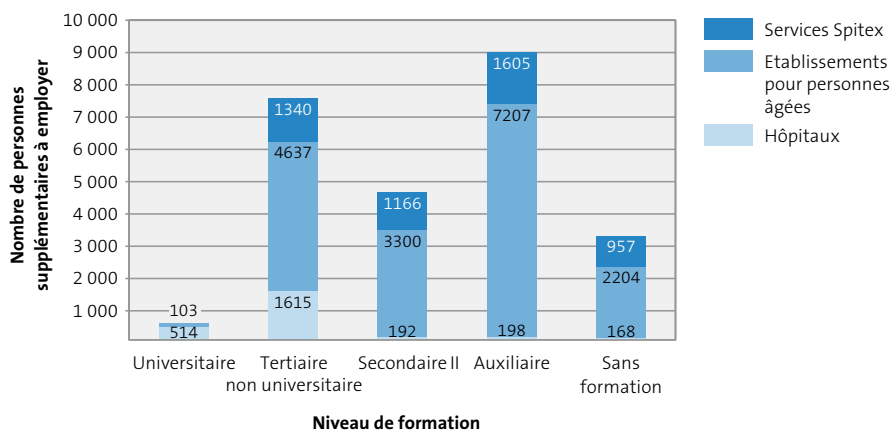


© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les établissements pour personnes âgées sont les institutions où l'expansion des besoins en personnel sera la plus importante

Cette évolution s'explique par la forte hausse de la population âgée de plus de 80 ans, principale bénéficiaire de ces services. Pour ces institutions, cela représente plus de 15'000 personnes supplémentaires à employer d'ici 2020, dont 7'000 personnes de niveau auxiliaire et plus de 4'000 de niveau tertiaire non universitaire, si la composition des postes par niveau reste inchangée (Figure 3). Ces proportions sont purement indicatives car, dans les années à venir, l'équilibre entre les différents types d'institutions va évoluer vers une prise en charge toujours plus orientée vers le secteur ambulatoire. Cela impliquera des changements dans la répartition entre niveaux et types de formation qu'il est difficile de prévoir.

Estimation du nombre de personnes supplémentaires à employer en 2020 (comparés à 2006) par niveau de formation et par type d'institution, selon le scénario de référence, pour la Suisse Fig. 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Modèles de projections

Les paramètres qui influencent les besoins en personnel de santé à employer peuvent être classés sur quatre niveaux:

1. L'évolution démographique et l'état de santé de la population déterminent les besoins en soins.
2. Le type de services utilisés et le mode de prise en charge déterminent les besoins en services.

Ces deux étapes permettent de déterminer les besoins en soins, exprimés en journées d'hospitalisation, nombre de patients hébergés en établissement médico-socials et clients Spitex, en se basant sur les taux de recours actuels, par âge et par sexe.

3. La productivité du système détermine le nombre de postes nécessaires pour fournir ces services. Selon la mission de l'institution, ces postes se composeront de combinaisons variables de types et de niveaux de formation («skill and grade mix»).

4. Enfin, le nombre de personnes à employer par poste (100%) dépend de leur taux d'activité.

L'évolution future de la plupart des déterminants du niveau 3 et 4 est encore trop peu connue et dans les modèles, ces paramètres sont maintenus constants.

Ces projections ne tiennent compte ni des transferts des patients entre les différents types d'établissements, phénomènes dont l'importance va augmenter ces prochaines années, ni des changements dans la «productivité» de ces institutions. C'est pourquoi elles doivent être considérées comme indicatives et être interprétées avec prudence.

Publications

Publications de l'Observatoire traitant de projections des coûts ou des besoins en soins:

«Offre et recours aux soins médicaux ambulatoires en Suisse – projections à l'horizon 2030». Seematter-Bagnoud L et al (2008). Document de travail 33, Observatoire suisse de la santé, publication en français, résumé disponible en allemand.

«Les coûts des soins de longue durée d'ici à 2030 en Suisse». Weaver F et al (2008). Document de travail 34, Observatoire suisse de la santé, publication en français, résumé disponible en allemand.

«Modèle de projection du recours aux soins comme outil d'aide à la planification hospitalière». Weaver F et al (2009). Document de travail 32, Observatoire suisse de la santé, publication en français et en allemand.

A votre service

Pour tout renseignement complémentaire:

Tél.: 032 713 60 45

E-mail: obsan@bfs.admin.ch

Impressum

Editeur:

Observatoire suisse de la santé

Office fédéral de la statistique

Espace de l'Europe 10

2010 Neuchâtel

Langues:

Fact sheet disponible en français et en allemand.

En version PDF sur Internet:

www.obsan.ch > Publications

Commandes:

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

Tél.: 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

N° de commande: 1034-0901

Version corrigée du 7 avril 2009

Rectifications voir erratum en annexe

Conclusions et perspectives

A l'avenir, les besoins en personnel de santé pourraient fortement augmenter en raison de changements démographiques et épidémiologiques. Les projections présentées laissent supposer une hausse d'au moins 13% du nombre de personnes supplémentaires à employer d'ici 2020. Le nombre de personnes à former dépendra en plus de la durée de l'exercice professionnel et des fluctuations du personnel entre différents secteurs de la santé, éléments qui ne figurent pas dans les statistiques actuelles.

Ces besoins accrus surviennent à une période où la taille de la population de moins de 65 ans augmentera peu et durant laquelle le recrutement de personnel de santé deviendra plus difficile. Cette situation risque d'entraîner une certaine tension sur le marché du travail de la santé. Les besoins accrus ne pourront pas être seulement compensés par du personnel qualifié étranger. S'il est clair que la Suisse ne peut se passer de personnel qualifié provenant d'autres pays, elle devra à l'avenir maintenir cette migration dans des limites supportables pour les pays d'origines.

Pour faire face aux besoins croissants en personnel de santé, il sera donc nécessaire de prendre simultanément des mesures à différents niveaux.

- La promotion de la santé, en améliorant la santé de la population âgée, permettra de réduire les besoins en soins.
- L'optimisation du mode de délivrance des soins visera pour sa part à ajuster au plus près les compétences utilisées aux besoins des patients, tout en visant la meilleure qualité.
- Une adaptation du nombre de places de formation sera également nécessaire mais il faudra aussi encourager l'exercice de la profession au travers d'une gestion optimale du personnel qualifié: il s'agit d'offrir des conditions de travail qui favorisent l'exercice de ces professions, encouragent la participation et les rendent attractives par rapport à d'autres secteurs économiques.

H. Jaccard Ruedin, F. Weaver, M. Roth, M. Widmer



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Département fédéral de l'intérieur DFI

Dipartimento federale dell'interno DFI

Bundesamt für Statistik BFS

Office fédéral de la statistique OFS

Ufficio federale di statistica UST

Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen
L'Observatoire suisse de la santé est une institution commune de la Confédération et des cantons
L'Osservatorio svizzero della salute è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni



Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Erratum

concernant la publication

«Personnel de santé en Suisse – Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020», Fact Sheet (Février 2009)

- Dans toute la publication, un niveau de formation a été libellé incomplètement : il s'agit du niveau «secondaire II» au lieu de «secondaire».



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità